

Tous les conseillers étaient présents.

Comptes administratifs 2015 et budgets primitifs 2016

Le Conseil Municipal approuve les budgets primitifs et comptes administratifs suivants :

Comptes administratifs 2015 de la commune

- Dépenses de fonctionnement	: 244 019,44 €
- Recettes de fonctionnement	: 274 527,18 €
- Dépenses d'investissement	: 166 986,00 €
- Recettes d'investissement	: 169 825,98 €

Budget primitif 2016 de la commune

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 396 889,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 259 246,00 €

Compte administratif 2015 Assainissement

- Dépenses de fonctionnement	: 25 289,29 €
- Recettes de fonctionnement	: 25 193 28 €
- Dépenses d'investissement	: 37 714,31 €
- Recettes d'investissement	: 27 208,70 €

Budget primitif 2016 assainissement

- Dépenses et recettes de fonctionnement	: 42 498,00 €
- Dépenses et recettes d'investissement	: 193 110,00 €

Fixation des taux d'imposition 2016

- Taxe d'habitation :	8,57 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,61 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	45,99 %

Répartition des subventions 2016

- Comité des Fêtes	: 160 €
- Comité des Fêtes pour feu d'artifice	: 1 650 €
- Club gym de Saint Hilaire	: 160 €
- Association sportive ASSHML	: 160 €
- Société de Chasse	: 500 €
- Fnaca section St Hilaire	: 160 €
- Marcheurs de l'Aigue Blanche	: 160 €
- Club St Hilaire Amitiés	: 160 €
- Les Inséparables	: 160 €
- Les Inséparables organisation foire annuelle	: 300 €
- Syndicat Défense Paragrêle	: 400 €
- Association France Alzheimer Loire	: 80 €
- Centre Léon Bérard lutte cancer	: 80 €
- Secours Populaire	: 80 €
- Restos du cœur	: 80 €
- Amavie Forez	: 32 €
- Sou des Ecoles Publiques	: 300 €
- Voyages scolaires, par élève de la commune	: 50 €
- Ecole Saint Joseph par élève de la commune	: 750€
- Association sportive UNSS par élève de la commune:	20€
- Saint Hilaire Evasion sportive	: 160€

Subventions exceptionnelles

- Saint Hilaire Evasion sportive - 1ère année de fonctionnement : 340 €

Convention de dématérialisation des marchés publics

Le conseil municipal renouvelle la convention de dématérialisation des marchés publics avec le Conseil Départemental.

Demande de subvention pour le déneigement au conseil départemental.

Demande déposée au Conseil Départemental pour les frais de déneigement.

Questions diverses

- Assainissement :
 - Accord reçu de la Préfecture pour la mise en place de la STEP au Crozet Pêchet, l'appel d'offre pour la passation du marché sera mis en place.
 - La réunion publique pour le village de Chazourne s'est tenue le 25 mars et le bureau d'étude contactera tous les propriétaires.
- Accord du conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour le repas des classes en 6 en date du samedi 24 septembre.
- Suite à une demande de création d'un columbarium au cimetière, le conseil municipal donne un avis favorable et une étude de faisabilité est entreprise.